FDFR 17

FOYER RURAL ARVERT
Espace de Vie Sociale

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Charente-Maritime

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 août 2023
COMPTE RENDU

Sont présents :

Bruno BILLARD, Christine BILLARD, Éliane BLOND, Nicole GELLIE, Dominique GOUSSET, Pascal GUILLEMET, Delphine KIRSCH, Annie LEBOEUF- SEVESTRE, Roland LEBOEUF, Noël LARCHE, Yannick LE MAUX, Gilbert LEQUENNE, Christine LEVY, Gérard LICTEVOUT, Christiane MARTINAUD, Anne-Marie VIARD.

Sont excusés :

Alain CHARRON (pouvoir à Bruno BILLARD)
Janie RENAUDIE (pouvoir à Eliane BLOND)
Ginette CHARRON

Ordre du Jour :

1) Adoption du compte-rendu – CA du 6 juillet 2023
2) Forum des associations – 9 septembre 2023
3) Point informatique – Utilisation de la boite professionnelle
4) Organisation de la journée « Portes ouvertes » du 30 septembre 2023
5) Mise en place des commissions
6) Permanences pour l'accueil du public
7) Adhésion au CREA
8) Questions diverses

Monsieur le Président remercie les membres présents, ouvre la séance à 18h00 et donne lecture de l'ordre du jour.

1/ Adoption du compte-rendu du CA du 6 juillet 2023 :

Bruno Billard demande si des remarques sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 6 juillet 2023. Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2/ Forum des associations – 9 septembre 2023

Monsieur le Président sollicite les membres présents pour l'organisation de cette matinée qui aura lieu cette année à Chaillevette. Il demande qui souhaite assurer son organisation.

Monsieur Gérard Lictevout se propose. Pour l'aider dans cette tâche Eliane Blond, Delphine Kirsch, Dominique Gousset, Anne-Marie Viard et Annie Leboeuf-Sevestre.

Gérard Lictevout propose de se réunir le lundi 4 septembre 2023 à 10 heures.

3/ *Point informatique – Utilisation de la boite pro*

Delphine Kirsch explique qu'actuellement le foyer ne dispose que d'une seule boite qui est presque pleine.

Elle propose de créer une deuxième boite, la première étant réservée aux échanges avec les adhérents, la seconde à ceux avec les administrations (CARA, CAF, préfecture, mairie, etc...). Elle sera à usage limité (président, trésorier, secrétaires).

4/ Organisation de la journée « Portes ouvertes » du 30 septembre 2023

Bruno Billard demande qui souhaite assurer la responsabilité de l'organisation de cette journée. Gilbert Lequenne se propose, il sera donc le référent, organisateur.

Se présentent comme bénévoles pour participer à l'organisation : Annie Leboeuf-Sevestre, Gérard Lictevout, Christine Billard, Delphine Kirsch, Yannick Le Maux, Nicole Gellie, Anne-Marie Viard (pour l'animation de l'atelier danses du monde), Alain Charron et Christine Lévy (pour la logistique).

Il sera nécessaire de déplacer une partie de la scène pour pouvoir passer dans la petite salle.

6/ Permanences pour l'accueil public (adhésions)

Bruno Billard fait circuler un calendrier des mois de septembre et octobre pour que les membres du conseil d'administration s'inscrivent afin d'assurer les permanences ouvertes au public.

Concernant les personnes souhaitant bénéficier du tarif CAF, seuls Gérard Lictevout et Nicole Gellie sont habilités à étudier ces demandes.

7/ Adhésion CREA

Nicole Gellie a contacté l'association CREA pour connaître les conditions d'inscription pour le foyer. L'adhésion se monte à 39 € pour l'année et donne la possibilité aux membres de réserver les places à tarif adhérent.

La saison démarre le 1er octobre 2023 pour se terminer le 30 septembre 2024.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

5/ Mise en place des commissions

Bruno Billard explique que la nouvelle gouvernance a pour objectif de donner plus la parole aux adhérents. Ils sont présents dans les ateliers, c'est d'eux que doivent remonter les informations et demandes. Il fait passer des documents (ancienne formule et nouvelle formule) et présente cette dernière.

Le comité de surveillance a pour rôle d'entériner les projets, c'est-à-dire savoir si ils sont dans les clous ou non).

Le comité financier est en charge de la validation des propositions de dépenses faites par le trésorier. C'est ce comité qui présente le rapport financier qui est validé et voté en assemblée générale.

Le comité d'orientation donne le fil conducteur pour l'avenir (exemples de thème : environnement, intergénérationnel...). Il permettra d'avoir une vision sur du long terme. Il entérine les projets présentés qui sont validés lors de l'assemblée générale.

Enfin, le comité opérationnel qui est plus ou moins le bureau actuel comporte un pôle administratif, un pôle trésorerie, un pôle logistique et un pôle communication.

Bruno demande aux membres du conseil d'administration de réfléchir sur la pertinence et la cohérence de cette nouvelle gouvernance. Si la réponse est affirmative, on poursuit ; si la réponse est négative, on reste sur le système actuel.

Annie Leboeuf-Sevestre précise que cette nouvelle gouvernance nécessitera une refonte des statuts.

8/ Questions diverses

Christiane Martinaud demande si tous les membres du conseil ont répondu à la question de Gérard Lictevout relative à la proposition d'offrir 2 tickets yoga et QI-Gong afin de conserver ses adhérents.

Gérard Lictevout explique l'historique pour l'atelier djembé.

Le pôle Arts de la scène propose de réunir les adhérents pour savoir s'ils souhaitent continuer cette activité et si la réponse est positive, ils chercheront un nouvel animateur.

Nicole Gellie sollicite les membres du conseil pour savoir si, comme l'an dernier, les boissons telles que eau et café seront offertes gratuitement aux personnes lors du bal folk du 14 octobre prochain. Etant entendu que les autres boissons (bière, jus de fruits, etc...) seront payantes.

Cette proposition est validée à l'unanimité et donc reconduite.

Nicole Gellie demande également si le foyer offre l'apéritif lors du repas partagé. La réponse est également positive.

Nicole Gellie rappelle que le tarif du traiteur pour le repas du 9 décembre 2023 est de 27 € sans les boissons, elle demande le prix qui sera demandé aux adhérents. Il est proposé de le mettre à 32 €.

Gérard Lictevout présente le bilan financier du chenal des artistes. Le déficit est de 2 950 €.

Le prochain conseil d'administration est fixé au jeudi 16 novembre 2023 à 18 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Président

Bruno BILLARD

Les Secrétaires

Christine BILLARD
Nicole GELLIE
Anne-Marie VIARD